

Conformément à l'article 36ter du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus.

1.1. Identification	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. Nom * Prénom <input type="checkbox"/> Vouz-mème	
Merci de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES	
Vous désirez remplir une déclaration pour :	
<input type="checkbox"/> Une autre personne physique	
<input type="checkbox"/> Une personne morale	
N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)	
N°BCE	
Dénomination	
Qualité du déclarant :	
<input type="checkbox"/> Rue Numéro Boîte Localité Code postal	
1.2. Adresse	
<input type="checkbox"/> Téléphone (de préférence GSM) Adresse mail	
1.3. Contact	
<input type="checkbox"/> I.BAN (International Bank Account Number) BIC (Bank Identifier Code)	
1.4. Numéro de compte bancaire	

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. Nom * Prénom	
N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)	
Vouz-mème	
Vous désirez remplir une déclaration pour :	
<input type="checkbox"/> Une autre personne physique	
<input type="checkbox"/> Une personne morale	
N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)	
N°BCE	
Dénomination	
Qualité du déclarant :	
<input type="checkbox"/> Rue Numéro Boîte Localité Code postal	

1.1. Identification	
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. Nom * Prénom	
Merci de remplir ce formulaire lisiblement et en lettres MAJUSCULES	
Vous désirez remplir une déclaration pour :	
<input type="checkbox"/> Une autre personne physique	
<input type="checkbox"/> Une personne morale	
N° de registre national (il se trouve au verso de la carte d'identité)	
N°BCE	
Dénomination	
Qualité du déclarant :	
<input type="checkbox"/> Rue Numéro Boîte Localité Code postal	

Le fait générateur de la taxe pour ces remorques est l'usage effectif sur la voie publique.
Ce formulaire est destiné à la déclaration de remorques non inscrites à la DIV (MMA≤750 kg).

DECLARATION/REVOCATION À LA TAXE DE CIRCULATION

Taxes sur les petites remorques (maximum 750 kg)